



Maison : mur latéral formant un léger renflement à partir du 1er étage, pour contenir le pan de bois qui avance (état en 2012)

IVR53_20115600441NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation